

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR SCIENCES HUMAINES

DU 28 MARS 2019

Membres présents ou représentés :

Enseignants : Mmes et MM. : BOQUET Yves, BROCHARD Renaud, BUGAISKA Aurélia, DEJOUX Virginie, ESPOSITO Arianna, GAIMARD Maryse, JEGOU Anne, KOSSMANN Perrine, LAURENT Alexandra, VIGREUX Jean, ZARA Vasco.

Usagers : Mmes et MM. : ABOUSSOUFIAN Alexandre, BERNARD Jeanne, ENTEMEYER Bastien, HALGAND Katell, LE MOELLE Nathan, LIGER Valentin, PRIVE Clara, RAIMBAULT Armand, VANNIER Mathieu.

Personnalités extérieures : Mme : LOCHOT Éliane.

Personnel BIATSS : Mmes : ROY Dominique, VANESSE-URBAIN Claire.

Absents excusés : Mmes et MM. : BONFAIT Olivier, FINOT Sébastien, FRIAT Dorian, LEFEBVRE Sabine, LELEU Arnaud, MAGNIEZ Sophie, SENET Cécile, STEIN Christian, THIERRY Anne, THIBAUT Jean-Pierre, VIARDOT Sophie, VIVANT Cloé.

Invités : Mme et MM. : Philippe SALVADORI (Président du conseil), Youssef EL HANBALI, Edwige PRAT-BÉLIARD.

Le Doyen ouvre la séance à 17 h 30.

1 – Procès-verbal du Conseil du 28 février 2019

Le procès-verbal du Conseil de l'UFR Sciences Humaines du 28 février 2019 est **adopté à l'unanimité**.

2 – Informations générales

• PARCOURSUP

Le Doyen présente les résultats des inscriptions sur Parcoursup et précise que l'interprétation des données reçues est difficile. On peut noter une forte augmentation des vœux (+ 16 %), mais qui ne correspond à aucune croissance démographique enregistrée. Il est possible cependant que les lycéens se soient moins auto-limités dans leurs choix.

Notre UFR dispose des capacités d'accueil demandées et le Doyen assure qu'elle les respectera. Il rappelle que les différents Départements de l'UFR Sciences Humaines, sauf celui de Géographie, n'ont pas opté pour le tri des vœux. Concernant la Psychologie, Madame Aurélia BUGAJSKA avait transmis une indication de vote validée par le Conseil de l'UFR.

3 – Calendrier 2019 - 2020

Le Doyen rappelle que le calendrier est commun avec les autres UFR littéraires (UE d'ouverture et UE de langues). Donc, pour l'année 2019 – 2020 et comme d'habitude, les propositions sont maximalistes afin de veiller à l'harmonisation des dates d'épreuves et de jurys.

La rentrée est proposée dès la première semaine de septembre, mais les cours ne pourront commencer réellement qu'à partir de la deuxième semaine. En effet, ce début de période doit correspondre à un temps d'accueil et de présentation et rien n'oblige à débiter dès cette semaine. C'est le cas des filières avec des cours magistraux identiques aux UE d'ouverture dans certaines filières (exemple : géographie). Le premier semestre débiterait donc par une semaine de tutorat, suivi d'une semaine de cours magistraux uniquement. Il se termineraiit par une semaine blanche avant la suspension de cours de Noël. Les examens du premier semestre se dérouleraiient pendant la première quinzaine de janvier 2020.

Le deuxième semestre a été plus compliqué à organiser. En effet, les douze semaines d'enseignement renverraient à la mi-avril, puisque juridiquement un arrêté prévoit la suppression du délai obligatoire de quinze jours entre enseignements et épreuves.

Madame Clara PRIVE rapporte qu'étudiants et enseignants préfèrent conserver ce délai de quinze jours pour se préparer aux examens. Elle demande si dans l'éventualité du maintien de l'arrêté, un risque de réduction au seuil minimal de huit jours existe. Madame Clara PRIVE souhaiterait également savoir s'il serait quand même possible de conserver cette quinzaine. En réponse, le Doyen souhaite qu'un minimum de huit jours soit toujours requis.

Monsieur Renaud BROCHARD propose que les examens de janvier 2020 soient planifiés avant Noël 2019, ce qui allègerait la fin du second semestre. Madame Clara PRIVE confirme que des demandes ont été formulées par des étudiants de Langues et Communication dans ce sens. Le Doyen prend note de ces propositions pour l'année prochaine, car toute demande doit être formulée par les trois UFR concernées.

Le calendrier universitaire 2019 – 2020 est **adopté à l'unanimité**.

4 –Fiches filières

Avant de détailler les demandes de modifications des fiches filières, le Doyen explique que les changements proposés sont simples et portent pour la plupart sur les intitulés.

Demandes de modifications concernant les licences :

Musicologie (Musique – Musicologie) :

- Arts du spectacle : un contrôle continu est demandé à la place d'un contrôle terminal (session 1) ;
- Analyse de la musique baroque : demande d'ajout d'un contrôle continu (session 1) ;
- Commentaire : demande d'un écrit de deux heures ou d'un oral (session 1).

Psychologie :

- TER – stage supervisé et évalué : modification du volume horaire du stage optionnel de L3 (min. 15 h/max. 50 h).

Histoire (Parcours Classique) :

- UE Fondamentales 1 et 2 : réduction du coefficient du contrôle terminal : passe de 2 à 1.

Les propositions de modifications des fiches filières de licences sont **adoptées à l'unanimité**.

Demandes de modifications concernant les masters :

M1 Sciences sociales :

- Modification de responsable : Monsieur Hervé MARCHAL ;
- Modification des intitulés de l'UE :
« Sciences Sociales 1 » remplacé par « Sciences Sociales » ;
et « Sciences Sociales 2 » remplacé par « Politiques publiques et sociales ».
- Modification des intitulés de disciplines :
« Politiques publiques et sociales » devient « Politiques publiques et sociales 1 » ;
« Sociologie du développement local » devient « Politiques publiques et sociales 2 » ;
« Champs de la sociologie 1 » devient « Sociologie du développement local » ;
« Champs de la sociologie 1 » devient « Champs de la sociologie » .
- Modification du nombre d'heures TD des deux disciplines de l'UE :
« Méthodologies quantitative et qualitative » = 18 heures TD au lieu de 24 heures ;
« Méthodologies du mémoire et de la recherche » = 15 heures TD au lieu de 9 heures.

M2 Sciences sociales Parcours Ingénierie sociale :

- Modification responsable M1 : Jean-Christophe MARCHEL.

M2 Archives :

- Modification des intitulés de disciplines :
« Institutions politiques et culturelles » devient « Institutions et politiques culturelles » ;
« Patrimonialisation » devient « Histoire et anthropologie du patrimoine ».

M1 Archéologie, Sciences pour l'Archéologie :

- Modification de l'intitulé d'une discipline :
« Archéologie préventive et prescription » devient « Outils SIG et archéologie préventive » ;
- Suppression des disciplines « Patrimoine, Culture et numérique » et « Spécialisation ACTE/AGES » et remplacement par une spécialisation commune obligatoire composée de 6 sous-disciplines.

Les modifications demandées pour les fiches filières de masters sont **adoptées à l'unanimité**.

5 – Dialogue d'Objectifs et de Moyens (D.O.M.)

Cette période printanière est le moment des rencontres entre Responsables d'UFR et Responsables d'Université pour échanger et traiter du budget prévisionnel et notamment des besoins en heures d'enseignement.

Pour les ressources humaines, les demandes concernent des postes d'enseignement et des postes administratifs.

De base, le taux d'encadrement est plutôt faible pour notre composante, surtout en Sociologie et en Psychologie. Concernant les autres Départements, ce taux est aussi peu satisfaisant. S'ajoute à ces éléments, la gestion des postes gelés, pour lesquels il est donc impossible de nommer un ATER et celle des postes non ouverts à concours.

L'an passé il a fallu gérer le gel des postes et l'absence d'ATER, mais cette année on en compte heureusement quelques-uns.

Dans ces conditions, il serait souhaitable de pouvoir prévoir à l'avance les départs en retraite, afin d'anticiper les demandes d'ouvertures de poste et ne pas perdre l'attribution d'ATER.

Postes d'enseignement par Département :

- **Sociologie** : pas de poste vacant et pas de gel de postes, cependant le Doyen souhaite un redéploiement des postes en faveur de ce Département. Il faudrait prévoir la demande d'un ATER socle ;
- **Géographie** : pas de poste vacant, mais une demande pour un ATER suite au voeu de mutation d'un MCF ;
- **Histoire** : départ d'un MCF (délégation en Suisse à Lausanne de Monsieur Thomas BOUCHET = poste bloqué) et d'un professeur en Histoire Contemporaine.
L'UFR demandera donc deux postes d'ATER et l'ouverture d'un poste de professeur pour un profil d'Histoire Sociale et Politique de 1830 à 1930 ;
- **Histoire de l'Art – Archéologie** : deux enseignants-chercheurs ont annoncé leur départ en retraite. Actuellement, une des demandes n'est toujours pas formalisée, ce qui ne permet pas l'organisation des recrutements. Cette situation tend à créer des tensions avec les instances. Par ailleurs, un poste de maître de conférence d'Histoire de l'Art Moderne est toujours gelé.
Dans ce contexte négatif, les besoins réels sont en fait de trois postes. Au cours de la dernière réunion, le Département, l'UFR, le Laboratoire ArtéHis et le Centre Georges Chevrier ont convenu de demander d'abord l'ouverture simultanée des trois postes. L'UFR demande deux postes d'ATER sur les postes éventuellement vacants ;
- **Musicologie** : les postes sont gelés depuis longtemps pour ce Département.
Sur sept postes, deux sont gelés (1 PR et 1 MCF). L'UFR compte donc demander le maintien du poste de professeur et souhaiterait conserver le détachement de Monsieur Max NOUBEL, qui assure presque la totalité de son service dans notre UFR. Elle demandera ultérieurement le dégel de ce poste.
- **Psychologie** : des problèmes d'encadrement existent qui sont liés principalement à la hausse des effectifs dans ce Département. Quatre postes sont vacants (1 PR et 3 MCF). L'an passé deux supports ont été sauvés en les différant (Isite = système de Fellowship), ce qui autorise un recrutement différé mais assuré sur trois ans. Six postes d'ATER seront donc demandés en Psychologie et un poste sera ouvert à concours en Psychologie Clinique. Madame Alexandra LAURENT explique que les besoins sont importants en formation continue, comme en formation initiale.
- **PRAG Anglais** : pour répondre aux besoins criants dans l'UFR Sciences Humaines, nous sollicitons le recrutement d'un enseignant contractuel sur le support libéré par Monsieur Laurent-Henri VIGNAUD, élu MCF l'an dernier.

Le Doyen précise que les postes ne seront pas classés. Ces dispositions sont **adoptées à l'unanimité**.

Poste de personnel administratif :

Monsieur EL-HANBALI explique que plusieurs postes sont vacants :

- Secrétariat aux affaires générales et à la gestion des personnels BIATSS ;
- Scolarité du Département de Géographie ;
- Scolarité du Département de Sociologie ;
- Services des enseignants et heures complémentaires.

- Un poste susceptible d'être vacant suite à une mutation.

Il précise que ces postes sont occupés par des personnels contractuels et que le poste de secrétariat du Doyen ne sera pas ouvert car non vacant actuellement.

Le Doyen informe les membres du conseil qu'en cette période particulièrement incertaine, due à de nombreux mouvements de personnels, la direction s'efforce de trouver l'équilibre entre mutations, départs de titulaires et embauches de contractuels.

Monsieur EL-HANBALI propose de ne pas ouvrir tous les postes, mais trois (deux en catégorie B et un en catégorie C).

Les propositions d'ouvertures de postes et de recrutements des personnels administratifs de l'UFR Sciences Humaines sont **adoptées à l'unanimité**.

Budget du Dialogue d'Objectifs et de Moyens (D.O.M.) :

La dotation pour cette année était de 101 000 Euros. Monsieur EL-HANBALI expose le problème du renouvellement du matériel informatique qui comprend des besoins en matériel spécifique et contraint notre UFR à demander une hausse du montant précédemment alloué.

Concernant la dotation en heures, 30 193 heures étaient accordées, il restera 200 heures à saisir. Les besoins sont à minima à plus de mille heures. Une hausse de 50 000 euros sera demandée pour répondre aux besoins des Départements (postes informatiques, piano, tests de psychologie, ...).

Le Doyen précise qu'il y aura une centaine d'heures d'accompagnement des besoins pour le Département de Géographie à intégrer. Actuellement, Monsieur EL-HANBALI évalue les données collectées pour chiffrer précisément le nombre d'heures à demander.

6- Financements et conventions :

• Colloque national de démographie :

Le Département de Sociologie sollicite le Conseil de l'UFR Sciences Humaines pour l'octroi d'une subvention de cinq cents euros afin de soutenir le colloque national de démographie « Unions - Désunions – Non union » qui se déroulera à l'Université de Dijon, du 21 au 24 mai 2019. Ce colloque, co-organisé avec la Conférence Universitaire d'Études des Populations (CUDEP), verra la participation de chercheurs de l'INED, de l'INSEE et de démographes universitaires. Il est ouvert aux étudiants de Licences de Sociologie et de Master Sciences Sociales. Le porteur financier de ce projet est le Centre Georges Chevrier.

La subvention de cinq cents euros est **accordée à l'unanimité**.

• Convention « Bologna » :

Cette convention s'intègre dans le cadre du Cursus intégré Dijon – Mayence – Bologna et concerne le volet « Histoire ».

La convention « Bologna » est **adoptée à l'unanimité**.

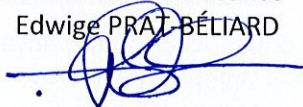
7- Questions diverses

- **Comptes – rendus, procès – verbaux et conventions des Départements et des Laboratoires :**
Le Doyen demande que ces documents soient obligatoirement adressés en copie au secrétariat du Doyen. À défaut, les propositions seront automatiquement rejetées.
- **Absences injustifiées :**
Le Doyen explique que toute absence injustifiée en contrôle continu ne peut être remplacée par la note de « zéro ». La règle est l'équité pour tous les candidats et dès lors qu'une absence injustifiée vient à être négociée en appliquant un « zéro » il y a rupture de cette équité.
Monsieur Renaud BROCHARD intervient pour expliquer qu'il est impossible de rattraper une épreuve de TD et que cette pratique de notation est utilisée pour éviter de déclarer un étudiant « défaillant ». Monsieur EL-HANBALI insiste sur le fait qu'il s'agit bien de traiter les absences **injustifiées** et le Doyen ajoute que l'Administration et les jurys continueront à évaluer les cas particuliers, mais la règle doit être appliquée aux dépens de la coutume.
- **Étudiants handicapés en Psychologie :**
Madame Claire VANESSE-URBAIN fait part au Conseil d'une question de Monsieur Sébastien FINOT, absent excusé, sur la surveillance des étudiants en situation de handicap pour le Département de Psychologie. Monsieur EL-HANBALI répond qu'une circulaire sur la gestion des étudiants en situation de handicap a été diffusée pour faire valoir leurs droits. Le Doyen ajoute qu'il s'agit encore d'un problème d'équité et que cette politique relève de l'Université et non des UFR individuellement. Ce point sera évoqué au cours de la réunion entre les Doyens et le Président de l'Université prévue mercredi 3 avril 2019. Pour rappel, la demande est de dix-sept heures de surveillance.

Le Doyen remercie les membres du Conseil.

La séance est levée à 19 h 17.

La Secrétaire de séance
Edwige PRAT-BÉLIARD



Le Président du Conseil d'UFR
Philippe SALVADORI

